Collection « Mémoires Africaines »

LE CALVAIRE D'UN DIPLOMATE
DU CONGO-ZAÏRE

L'auteur

TSHIBASU MFUADI est né le 3 novembre 1947 à Mweka (République Démocratique du Congo) ; marié et père de huit enfants.

Diplômé en 1975 du département des Relations internationales de l'Université Nationale du Zaïre/Campus de Lubumbashi (actuellement Université de Lubumbashi) ; en mai 1976, il intègre le corps des diplomates congolais avec le grade de 2ème Secrétaire d'Ambassade. En 1979, il est 2ème Conseiller d'Ambassade ; en 1987, il est 1er Conseiller d'Ambassade ; en 2003, il est Ministre Plénipotentiaire de 2ème classe.

Après une dizaine d'années de service dans l'Administration centrale à Kinshasa, il part représenter son pays à Dakar, à Nouakchott puis à Monrovia.

Autre publication

Coutumes et traditions Baluba, L'Harmattan (2004)

Copyright L'HARMATTAN 2006
Site internet : http://www.editions-harmattan.fr
www.librairieharmattan.com
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 2-7475-9856-X
EAN : 978 2747 598 569

TSHIBASU MFUADI

LE CALVAIRE D'UN DIPLOMATE DU CONGO-ZAÏRE

Préface de MWAYILA TSHIYEMBE

Editions l'Harmattan
5-7, Rue de l'Ecole-Polytechnique
F – 75005 - Paris

PREFACE

Cet ouvrage est un témoignage accablant dont le mérite est d'être à la fois un morceau de bravoure et de décadence, brossant à grands traits les deux faces du drame congolais, depuis que l'illusion étatique qui en tenait lieu a disparu corps et biens, voici belle lurette déjà.

Morceau de bravoure, *Le calvaire d'un diplomate* est une invitation à découvrir ou redécouvrir le côté chatoyant du portrait-robot des hommes et des femmes ordinaires, formés à l'école du bon sens et du service public, compétents et dévoués, envoyés à l'étranger pour servir leur pays. Cet itinéraire correspond à la phase ascendante du mobutisme triomphant, au cours de laquelle le « Grand Zaïre » articulait sa diplomatie autour de trois principes cardinaux : le neutralisme positif, la vocation africaine du Zaïre et le recours à l'authenticité. C'est au nom de cette *vocation africaine du Zaïre* en effet, que nombre de jeunes diplômés des universités congolaises et étrangères sont partis, fleur au fusil, à l'assaut des capitales africaines. Il en est ainsi de l'auteur qui atterrit à Dakar, « l'autre capitale des Lumières », selon l'expression de Léopold Sédar Senghor,

pour prendre la mesure de sa fonction de diplomate et savourer les délices de sa charge.

Morceau de décadence, *Le calvaire d'un diplomate* décrit également, par-delà le vécu de l'auteur, les faits, les circonstances et les lieux dans lesquels les êtres de chair et de sang ont été emportés par la misère, la maladie, l'humiliation, attestant la *faillite de l'Etat.* En effet, le non-paiement des salaires, l'omnipotence des services secrets, l'incompétence et l'irresponsabilité des hommes du maréchal Mobutu (coterie tribale ou clientélisme) dans les ambassades et consulats du Zaïre, ont réduit les chancelleries et les diplomates en charge, à l'état des loques vivantes dans la caverne d'Ali Baba.

Tant et si bien que beaucoup de diplomates congolais miséreux, ont été chassés de leur logement et contraints à la mendicité. Ceux d'entre eux, protégés par la coterie tribale ou le clientélisme avec le maréchal Mobutu, ont profité de ce chaos, soit pour vandaliser les ambassades et les consulats à leur profit, soit pour vendre le patrimoine congolais (meubles et immeubles) avec la complicité des gouvernements successifs, sans aucune autre forme de procès, l'impunité étant la règle.

C'est dans ce contexte de la *diplomatie de la honte*, pour appeler les choses par leur nom, qu'à leur corps défendant, une catégorie des patriotes congolais abandonnés à leur triste sort et broyant du noir, a décidé de rester à la barre et porter haut le flambeau d'un Etat à jamais disparu. Les souvenirs de Nouakchott et de Monrovia, capitale à feu et à sang, illustrent parfaitement ce parcours du combattant et corroborent ainsi les images lugubres de la violence politique qui sévit au Kasaï au lendemain de la décolonisation, semant mort et désolation, auxquelles l'auteur échappa par hasard.

Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, ni l'accession au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila (1997), ni

la mise en œuvre du gouvernement de transition (2003) n'ont mis fin à ce calvaire.

C'est ici qu'il sied de souligner l'*héroïsme* sinon la *noblesse* de ces diplomates congolais, hommes et femmes qui, au nom de l'intérêt général et du bien public, assument un *sacerdoce* exemplaire pour les générations futures. Par leur ténacité, ils montrent à la face du monde que l'homme ne vit pas que du pain. En effet, c'est au nom de l'honneur, de la dignité d'être congolais et de défendre les intérêts de ce « pays au soleil dormant » qu'ils se dépensent sans compter, en dépit du mépris général des dirigeants de la République Démocratique du Congo.

Fait à Nancy, le 6 septembre 2005

Mwayila TSHIYEMBE

A tous les membres du corps de diplomates congolais et assimilés, plus particulièrement ceux qui sont morts, emportés par la misère née du non-paiement chronique de leurs salaires, et ceux qui, des années durant, broient du noir sans savoir quand et comment ils seront traités en citoyens enfin appréciés à leur juste valeur, eux qui de surcroît sont pères et mères de famille.

A ma chère épouse qui, pendant toutes les turbulences qui m'ont secoué de la tête aux orteils, est toujours restée auprès de moi, m'encourageant pour que je ne sombre pas.

A mes enfants, filles et garçons, sans qui la longue et pénible traversée du désert m'aurait été fatale.

A mes chers parents, enfin, eux qui se sont dépensés corps et âmes pour mon éducation et ma formation.

AVANT – PROPOS

Le présent ouvrage devait être publié fin juillet 2004, juste après mon départ de Nouakchott. Son édition a été retardée par certaines contraintes d'ordre matériel. Mais cela ne m'a pas amené à modifier ce qui était déjà écrit. Par contre, j'ai dû ajouter un chapitre, pour parler de ma nouvelle affectation et surtout de la reprise, par l'Etat congolais, des transferts de fonds en faveur de ses missions diplomatiques et consulaires, dont le nombre ne cesse d'augmenter à travers le monde.

Je ne devrais toutefois évoquer ce point très important, sans pouvoir certes l'approfondir, que dans le cadre très restreint me concernant, tout en évitant d'en parler dans sa globalité. Je reste néanmoins convaincu qu'à travers mes écrits, tout lecteur attentif pourrait avoir une idée dans ce domaine de la rémunération du diplomate de mon pays et surtout de l'inexistence d'une lutte permanente qu'il devrait mener, pour entrer en possession de ses droits légitimes.

Je n'ai aucune intention de donner des leçons à qui que ce soit. Mon unique ambition est d'apporter ma modeste contribution à la recherche des voies et moyens de mettre de l'ordre dans la diplomatie de mon pays, d'attirer l'attention

de ceux qui ont l'honneur de conduire sa diplomatie, pour que le Congo soit dignement représenté, pour le grand bonheur de tout le peuple congolais.

Certes, la République Démocratique du Congo est un grand pays. Ses fils et filles doivent œuvrer pour le rayonnement de sa grandeur à l'intérieur de ses frontières et en dehors de celles-ci. Agir autrement, c'est manquer à ce devoir, qui est le nôtre à nous tous, et trahir ce peuple d'Afrique Centrale.

INTRODUCTION

C'est le mois de mai 2004 qui a été choisi pour le démarrage de la rédaction du présent ouvrage. Le choix de cette date n'est pas fortuit. En effet, à lui seul, ce mois renferme pour moi de multiples souvenirs, heureux et douloureux, intimement liés entre eux, se rapportant au niveau national, tel que la chute de la dictature mobutiste en mai 1997, au niveau du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de mon pays, la République Démocratique du Congo (RDC), me rappelant que le dernier salaire des diplomates congolais en poste à l'étranger remonte au mois de mai 1992, qu'à mon niveau personnel : mon intégration dans le corps de diplomates congolais en mai 1976, ma première affectation en poste diplomatique en mai 1985, la décision du gouvernement mauritanien me déclarant persona non grata en mai 1999...

L'une des dictatures les plus odieuses que le monde ait connues s'écroula en mai 1997 à Kinshasa, après avoir entraîné la destruction totale et profonde de l'économie nationale jusqu'à chosifier tout un peuple, plus particulièrement les fonctionnaires et agents de l'Etat dont les salaires ne leur permettaient ni de se nourrir, ni de se vêtir, encore moins d'assurer la survie de leurs familles.

Loin de leur pays, les diplomates congolais, qui étaient à l'abri de ces salaires de misère, assistèrent à la fuite de Mobutu avec un retard de cinq ans d'arriérés de salaires. Ils ont vite cru que la fin de leur calvaire était proche, espérant avec le changement rentrer dans leurs droits. Ils semblaient oublier que le gouffre dans lequel leur pays était plongé au cours de la Deuxième République était tellement profond qu'il fallait beaucoup d'efforts et d'énormes moyens pour le faire sortir de là, avant de commencer à panser ses plaies.

Avaient-ils réellement tord d'espérer pour se retrouver aujourd'hui avec plus de douze ans d'arriérés de salaires sans savoir quand et comment ils seront payés ?

Pendant tout ce temps, les dirigeants de leur pays ont-ils eu la volonté de les tirer de mauvais draps ou de chercher, à travers le règlement de leur dossier, à restaurer l'image de marque de leur pays ?

Douze ans dans la vie d'une personne n'est pas une moindre affaire. Un enfant de cet âge se dit déjà « une grande personne ». Il vient de terminer le cycle d'enseignement primaire et s'apprête à embrasser celui d'enseignement secondaire[1]. Ceux de diplomates congolais en poste à l'étranger n'ont jamais vu le salaire de leur père depuis leur naissance. On dirait que ce sont des miraculeux qui vivent et étudient pendant que leurs parents se trouvent dans un état de dénuement total.

C'est pendant ce parcours infernal qu'intervient en mai 1999, soit au deuxième anniversaire de la chute de Mobutu, la décision du gouvernement mauritanien déclarant persona non grata les diplomates congolais en poste à Nouakchott, à commencer par moi-même qui dirigeais la Mission en qualité de Chargé d'Affaires a.i.

---

1. Dans le système d'enseignement français, l'enfant de 12 ans vient de terminer la 1ère année d'enseignement secondaire.

Croupissant sous le poids de la destruction de son économie et faisant face à une guerre lui imposée de l'extérieur, la RDC n'avait pas le moyen d'assurer notre rapatriement dans l'immédiat. Ainsi devait-elle demander à Nouakchott de bien vouloir surseoir à l'exécution de la mesure de notre expulsion, en attendant l'aboutissement des préparatifs en cours pour le retour à Kinshasa de tous les diplomates congolais en poste à l'étranger.

Même si les Autorités mauritaniennes n'ont pas réservé une suite à cette démarche, le fait que nous ayons continué à séjourner à Nouakchott au-delà de la date buttoir ne peut qu'être interprété comme leur accord tacite. Mais cela avait trop duré. On dirait que l'arrestation et l'expulsion de mon collaborateur, dans des conditions très humiliantes (sans pouvoir les légitimer), seraient destinées à nous le faire comprendre.

Il reste à savoir si le message a été perçu par Kinshasa. Je m'en doute fort. Sinon, mes multiples appels adressés à l'Administration centrale pour me faire partir de Nouakchott, en vue d'éviter une nouvelle humiliation, ne seraient pas restés lettre morte.

Je me poserai toujours la question de savoir jusqu'où cette situation allait me conduire si ma famille ne s'était pas investie, mettant à ma disposition des moyens nécessaires pour mon voyage, avec mon épouse et mes enfants, de Nouakchott à mon point de chute provisoirement choisi pour échapper à l'ignominie. C'est ma famille et toujours elle qui me vient encore en aide. Elle qui s'était donnée de multiples peines pour mon éducation et ma scolarisation.

C'est encore elle qui vient me tirer du gouffre dans lequel je me trouvais, pourtant au service de mon pays, comme un enfant abandonné dans un Océan de sables, avec comme différence qu'à chacun de ses cris, ce dernier reçoit des échos que lui renvoie l'horizon. Ce qui n'était pas le cas pour moi, tous mes messages et rapports demeurant toujours

sans suite, comme des papiers perdus dans les méandres des étages du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale à Kinshasa.

Je demeure persuadé que l'Administration centrale trouvera toujours des arguments, pourtant non fondés, pour justifier le fait de m'avoir maintenu dans cette situation, bien que consciente de la précarité de mon état de persona non grata avec tous les corollaires, directs et indirects : perte d'immunité diplomatique, mise en garde à vue, traques des nationaux, fouilles de ma résidence.....

Cette argumentation sera analogue à celle qu'elle utilise pour justifier l'enterrement, à l'extérieur du pays, de certains diplomates ou des membres de leurs familles morts au cours de leur service. Ce qui me rappelle ce slogan cher à la Deuxième République : «Ya ngayi nini»? Que l'on pourrait traduire par «Où est mon problème»? Ce qui sous-entend : «Qu'il souffre ou qu'il meure, ce n'est pas mon problème, car je n'y trouve pas mon intérêt personnel». Cela dénote l'insensibilité de certains cadres à la cause nationale, pourtant primordiale, prolongeant ainsi le calvaire des représentants du pays à l'extérieur, sans moindre souci ni volonté d'y mettre fin.

1. Dimbelenge
2. Mweka
3. Luebo
4. Lac Munkamba
5. Lac Fwa

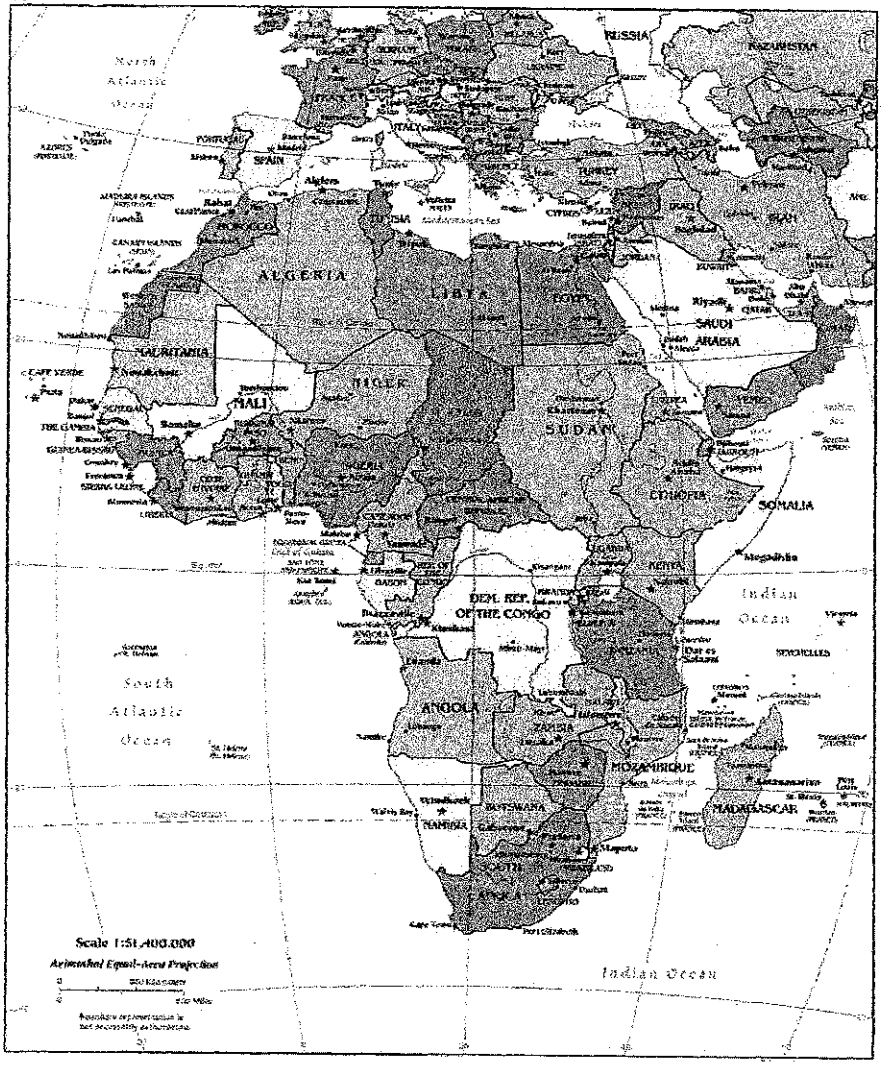
RUSSIA
KAZAKHSTAN
North Atlantic Ocean
SPAIN
TURKEY
IRAN
ALGERIA
LIBYA
EGYPT
SAUDI ARABIA
MAURITANIA
NIGER
MALI
SUDAN
ETHIOPIA
SOMALIA
Mogadishu
DEM. REP. OF THE CONGO
Indian Ocean
South Atlantic Ocean
ANGOLA
MOZAMBIQUE
MADAGASCAR
NAMIBIA
BOTSWANA
Scale 1:51,400,000
Azimuthal Equal-Area Projection
Indian Ocean

CHAPITRE 1

LA DIPLOMATIE
UNE VOCATION TARDIVE

La situation tumultueuse qu'a connue la République Démocratique du Congo, au lendemain de son accession à l'indépendance, allait être fatale pour mon avenir. En effet, dans la poursuite de ma formation scolaire, j'ai eu à traverser de multiples embûches et obstacles, frôlant parfois la mort. Malgré ces tumultes du moment, mes parents continuaient toujours à me pousser vers l'école et m'encourageaient à tenir bon pour acquérir une bonne formation et devenir un homme digne dans un pays en pleine mutation.

Cette situation, dont j'attribue non sans raison la responsabilité au comportement et à l'action des politiciens de mon pays, généra en moi un dégoût total pour la politique et toutes les activités y relatives. C'est ainsi qu'après les deux ans du cycle d'orientation passés à l'Ecole Normale de Mikalayi, j'ai préféré m'orienter vers la section scientifique,

pour qu'à l'issue de mes études secondaires, j'entre à la faculté des sciences appliquées. C'est dans ce cadre que j'espérais devenir utile à mon pays, en travaillant dans une usine qui pourrait avoir besoin de mes connaissances.

Ma pensée semblait ignorer la volonté de la nature. Et l'adage selon lequel « l'homme propose et Dieu dispose » ne pouvait pas manquer de se confirmer dans ce cas. En effet, en septembre 1971, je débarquai à Lubumbashi (dans le Sud de la RDC) pour me faire inscrire à la faculté des Sciences de l'Université Officielle du Congo (UOC), en vue de faire la chimie. Pendant que mes démarches étaient en cours, le Gouvernement congolais, à la suite des manifestations des étudiants de Kinshasa, manifestations ayant eu des retentissements dans d'autres universités du pays, décida d'unifier toutes les institutions d'enseignement supérieur du Congo, pour former l'Université Nationale du Congo (U.N.C.) qui ne tarda pas à devenir l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA) quand, quelques semaines plus tard, le pays changea de nom et devint la République du Zaïre.

Dans le cadre de la nouvelle université, les facultés des trois anciennes universités du pays ont été regroupées et réparties entre les trois campus (Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani). Celle que je voulais embrasser a été installée à Kinshasa. C'est alors que je me suis décidé de faire autre chose. Je me suis finalement fait inscrire à la faculté des Sciences Sociales et Politiques, certes, après avoir assisté à certains de ses cours que j'ai eu à apprécier et surtout à aimer. Dès lors, le sentiment de rejet que j'avais en moi pour ce genre des sciences a été vite dissipé, laissant la place au goût ardant de servir mon pays à travers son Administration et sa Diplomatie.